

Ils ont marché pour vos forêts

■ En septembre et octobre derniers, sur quatre parcours totalisant plus de 2 000 km à travers la France, près de 3 000 citoyens se sont relayés pour alerter l'opinion publique et les élus locaux sur les dangers qui menacent la forêt métropolitaine. Cette marche a été suivie par les journaux et radios locaux au travers de centaines d'articles, mais sa médiatisation nationale a été très faible... Pourtant c'est l'avenir du tiers de notre territoire qui est en jeu, ce sont nos paysages, notre eau potable, et l'essentiel de la biodiversité terrestre. Revenons sur ce qui a poussé ces forestiers et citoyens sur les chemins.



Philippe Regad*

« Je ne suis qu'un fonctionnaire qui fait ce qu'on lui dit ». Ces propos sont ceux du directeur général de l'Office National des Forêts (ONF), et le « on » auquel il fait allusion, c'est l'État et le ministère de l'Agriculture. Il a raison : un fonctionnaire a un devoir d'obéissance et l'ONF est un établissement public sous tutelle de l'État. De très nombreux forestiers publics et privés pensent que la forêt mérite mieux que cette obéissance administrative, et a besoin de professionnels passionnés qui la défendent. Parce que nous pouvons compter sur le ministère de l'Agriculture pour augmenter les mètres cubes exploités, mais nous ne pouvons pas compter sur lui pour protéger nos forêts.

De quoi parle-t-on exactement quand on évoque la forêt métropolitaine ?

De presque 17 millions d'hectares, soit 30% du territoire. Un quart de cette surface est publique, propriété de l'État et surtout des communes, c'est le domaine d'intervention de l'ONF. Les trois quarts restants sont privés, les micropropriétés très majoritaires (moins d'1 hectare) côtoient de très grands domaines qui appartiennent souvent à des investisseurs. Un cinquième seulement de la forêt métropolitaine est très artificialisée, mais de la même manière un cinquième seulement a plus de 100 ans : 100 ans pour un arbre, c'est comme 30 ans pour un humain ! Enfin, la filière

De très nombreux forestiers publics et privés pensent que la forêt mérite mieux que cette obéissance administrative

bois française représente 400 000 emplois. Si l'on s'en tient à ce constat chiffré, toutes les parties sont à peu près d'accord.

Mais c'est quand on considère la forêt comme un enjeu de guerre économique que le marketing écrit et verbal entre en jeu.

«...la forêt scandinave, c'est trois essences, une de feuillus qui est le Bouleau, puis après c'est le Pin et l'Épicéa, et automatiquement trois essences dominantes. Et nous en France, on en a 45, 46, 47... La différence est déjà dans ces termes là... » Celui qui parle, c'est Philippe Siat, dans un film-documentaire consacré aux forêts en 2018 (Le temps des Forêts), et qui répond à la question de ce qu'est une forêt productive. Philippe Siat est le président de la plus grosse scierie française, Siat Braun, implantée en Alsace. C'est aussi le président de la Fédération nationale du bois (FNB), syndicat des exploitants et industriels du bois, dont la première mission telle qu'elle est affichée sur le site internet est de faire du lobbying « auprès des pouvoirs publics, ministères et instances parlementaires, à l'échelon national

et européen ». Quand on sait que Philippe Siat est aussi le vice-président du conseil d'administration de l'ONF, on comprend que la guerre de la communication et du sens des mots va influencer directement sur l'avenir de nos forêts.

Quelles sont ces phrases à la mode qui justifient l'industrialisation des forêts contre laquelle ont marché les forestiers ?

- **La forêt augmente sa surface chaque année.** Oui, mais quelle forêt ? Celle qui correspond à la définition de l'IGN (Institut National de l'Information Géographique et Forestière), c'est-à-dire « un territoire occupant une superficie d'au moins 1/2 hectare avec des arbres pouvant atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres à maturité in situ, un couvert boisé de plus de 10% ». On mélange donc « tout et n'importe quoi » sous le même terme ! D'un côté des forêts matures, dont le sol très évolué et très structuré s'autofertilise et stocke plus de carbone encore que les arbres qu'il porte, arbres qui composent un peuplement et un microclimat très favorable à la biodiversité. De l'autre côté des terrains qui n'en sont qu'aux prémices de l'évolution forestière suite à la déprise agricole.

- **Le bois est un matériau écologique.** Oui, mais sa production et son exploitation ne le sont pas toujours. Notre pays a connu de grandes vagues d'enrésinement transformant des forêts feuillues diversifiées en plantations d'une seule espèce résineuse, en grande partie récoltées très jeunes (35-45 ans) de manière à satisfaire

Nos « forêts » subissent les mêmes méthodes que celles de l'agriculture intensive : travail du sol, engrais, pesticides

les commandes des industriels et la recherche de rendement financier des investisseurs. Ces « forêts » subissent les mêmes méthodes que celles de l'agriculture intensive : travail du sol, engrais, pesticides avec bien sûr les mêmes conséquences néfastes pour l'environnement. Ces pratiques, encouragées par les financements publics, sont désormais courantes dans le Limousin, les Landes, le Morvan... et gagnent du terrain partout en France.

- **Brûler du bois plutôt que du pétrole, c'est bon pour la planète.**

Oui, mais pour faire quoi et comment ? Les objectifs de développement du bois énergie sont disproportionnés par rapport à ce que les forêts produisent. Pour illustrer cela, les plans « énergies renouvelables » des états européens conduiraient à utiliser à des fins énergétiques l'équivalent de la totalité du bois récolté dans l'UE en 2013 ! Depuis le Grenelle de l'environnement, la France se couvre de chaufferies bois et de centrales électriques à biomasse. Certaines de ses installations sont des aberrations économiques et écologiques, telle que la centrale de cogénération de Gardanne (13) qui importe une partie du bois d'Amérique du nord pour le brûler avec des rendements dépassant à peine 30%. Le tout financé par 1,4 milliard d'euros d'argent public sur 20 ans.

- **La forêt produit plus de bois que nous n'en récoltons.** Oui, mais pour de très bonnes raisons. Sur les 85 millions de m³ produits chaque année, 20 à 25 millions ne sont pas récoltés. Dans la plupart des cas, c'est parce que ces forêts sont très difficiles à exploiter du fait de leur topographie et de l'absence de pistes pour l'accès des engins. Ou parce qu'il s'agit de toutes petites parcelles appartenant à une multitude de propriétaires. Concrètement, rendre ces forêts exploitables a souvent un coût économique ou environnemental trop important. Or le Plan national de la forêt et du bois (PNFB) prévoit de prélever 12 millions de m³ supplémentaires d'ici 2026, et à plus long terme les politiques forestières et de transition écologique envisagent de prélever 20 millions de m³ supplémentaires d'ici 2035 !

On voit qu'il est aisé de manipuler l'opinion publique, peu au fait des enjeux et des contraintes forestières, sous couvert d'écologie ou de réduction de déficit. Au niveau local, des acteurs sont beaucoup plus difficiles à influencer : ce sont les nombreux propriétaires forestiers privés amoureux de leur forêt, les élus locaux lorsque ceux-ci s'intéressent à leurs forêts, et les professionnels de l'ONF. Cet établissement public, qui a réduit ses effectifs d'un quart en 15 ans pour les rame-

ner aujourd'hui à 9 000 personnes, est en grande difficulté financière. En 40 ans, le volume de bois exploité dans les forêts de l'État a augmenté de 29% mais la recette a diminué de 40% en euros actualisés du fait de l'effondrement des cours du bois. La privatisation de la gestion des forêts publiques est envisagée par les pouvoirs publics depuis 2010, date à laquelle la direction générale du Trésor Public voulait « étudier la possibilité de déléguer la gestion des forêts communales sous forme de concessions à des prestataires privés ». Ces entreprises privées n'auront aucun mal à être beaucoup plus rentables que l'ONF, puisqu'elles n'assumeront pas les fonctions non rémunératrices de la forêt, qu'elles hériteront de forêts créées et équipées depuis un siècle au frais des contribuables, et qu'elles délaisseront les petites forêts publiques trop compliquées à gérer.

C'est donc pour alerter et mobiliser les élus locaux et, au-delà des seuls propriétaires forestiers, l'ensemble des citoyens, que les personnels de l'ONF ont organisé cette Marche pour la Forêt.

La privatisation de la gestion des forêts publiques est envisagée depuis 2010. Les entreprises privées n'auront aucun mal à être beaucoup plus rentables que l'ONF : elles hériteront de forêts créées et équipées depuis un siècle au frais des contribuables

↳ *Lisière d'une forêt riche en essences de feuillus*



↳ *Forêt d'épicéas dite de peuplement pur*
↳ *Coupe rase dans une plantation industrielle de pâte à papier*



Parce que ces élus et ces citoyens seront les seuls contre-pouvoirs si l'ONF disparaît. À l'issue de cette marche, un manifeste commun a été signé entre l'ensemble des organisations syndicales de l'ONF et 12 associations environnementales majeures pour demander solennellement un grand débat public (<https://marche-pour-la-foret.webnode.fr/manifeste-de-troncais>).

Pour continuer encore un peu à consommer toujours plus d'énergie, notre société s'appête à sacrifier la forêt, qui est pourtant un de nos seuls atouts pour amortir les conséquences du change-

ment climatique. La forêt est notre bien commun, il est donc de la responsabilité de chacun de la préserver. Chaque citoyen peut agir utilement pour obtenir la remise en cause des orientations prises. Ensemble imposons les alternatives écologiquement vertueuses et économiquement viables qui existent et celles qui restent à inventer. Pour la forêt, l'intérêt général et les générations futures ■

*Philippe Regad pour le SNUFPEN (Syndicat national unifié des personnels de la forêt et des espaces naturels - www.snufpfen.org)

Pour creuser le sujet :

<https://marche-pour-la-foret.webnode.fr>

▼ Après l'effort...



©MPLF



©MPLF

▲ Parcours de Strasbourg

▼ Parcours de Mulhouse



©MPLF

Manifeste de Tronçais : pour la forêt française, notre bien commun

Ce manifeste réalisé par un collectif d'ONG⁽¹⁾ vient en réaction à la politique climatique forestière dramatique soutenue par l'Union européenne, qui revient à encourager une gestion industrielle de la forêt, à l'inverse de la durabilité qu'elle prétend incarner⁽²⁾.

La forêt n'est pas un objet de spéculation financière de court terme

C'est le rempart de nos enfants face à une crise écologique et climatique qui s'emballe. C'est l'eau potable, la biodiversité et la résilience, l'épuration de l'air, le stockage d'une partie du carbone en excès dans l'atmosphère et la possibilité d'en stocker dans le bois matériau. C'est aussi notre lieu de connexion avec la Nature. Renoncer à tous ces bienfaits serait pure folie. C'est pourtant ce qui se profile en Europe et en France, métropolitaine comme dans les départements ultramarins, avec les incitations croissantes à transformer les forêts pour satisfaire des appétits industriels de court terme non soutenables. Comble du cynisme, ces orientations sont présentées depuis le Grenelle de l'environnement sous couvert d'écologie.

Les forêts publiques françaises incarnent particulièrement ces enjeux. Bien qu'elles ne représentent que 25% des surfaces forestières de France métropolitaine, elles correspondent aux cœurs historiques des massifs forestiers. Ce sont des surfaces boisées depuis de nombreux siècles, qui concentrent les écosystèmes les plus matures, et ainsi les stocks de biodiversité et de carbone les plus importants de tous les écosystèmes. Le droit forestier français, vanté dans le monde entier comme une préfiguration historique du concept de gestion durable, consacre la forêt comme bien commun. Il prévoit des outils de protection des forêts privées et publiques par les pouvoirs publics.

Pourtant, le principal instrument de cette politique, l'Office national des forêts, subit un véritable détournement de ses missions d'intérêt général. La privatisation en cours de ses activités régaliennes préfigure la disparition de ce service public et une politique forestière au rabais. Ces évolutions actuelles à l'ONF et celles à l'œuvre dans le privé menacent de tirer vers le bas toutes les « garanties de gestion durable », en forêt publique comme en forêt privée.

La démarche de privatisation de l'Office national des forêts, et l'industrialisation croissante qui l'accompagne doivent être reconsidérées au regard des multiples

▼ Rassemblement à l'arrivée de la marche pour la forêt à St-Bonnet-Tronçais



©MPLF

enjeux des forêts pour la société d'aujourd'hui (climat, biodiversité, emploi et économie). La notion de bien commun impose par ailleurs que la société civile prenne part aux décisions forestières, et dispose d'un droit de regard sur la gestion des forêts publiques qu'elle reçoit en héritage et doit transmettre à ses enfants.

Nous soussignés, citoyens et représentants d'organisations concernés par le sort de la biosphère, réunis ce 25 octobre 2018 au pied des chênes pluricentennaires de la forêt domaniale de Tronçais, demandons solennellement la convocation d'un grand débat public, que la forêt française mérite aujourd'hui plus que jamais depuis plus d'un siècle.

Mobilisés, vigilants et unis, nous entendons nous rencontrer régulièrement pour débattre des orientations cruciales de la politique forestière, élargir et amplifier la dynamique enclenchée ce jour.

Notes :

1- SIGNATAIRES du manifeste :

Agir pour l'Environnement, les Amis de la Terre, Les syndicats de l'Office National des Forêts (ONF), Global Forest Coalition, France Nature Environnement, Action Nature Rewilding France, la Ligue pour la Protection des Oiseaux, Humanité et Biodiversité, Greenpeace, Forêt citoyenne, le Réseau pour les Alternatives Forestières, les syndicats forestiers membres de l'intersyndicale de l'ONF, SOS Forêt France

2- Au moment de son adoption, cette politique climaticide avait été dénoncée dans une lettre ouverte datée du 25 septembre 2017, signée par quelque 190 scientifiques et intitulée : « les règles de l'UE sur l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF) établiront un précédent international ». https://drive.google.com/file/d/0B9HP_Rf4_eHtQUpYLvZzE8zQWc/view